



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE D'ILLE SUR TET**  
**SEANCE DU 09 MARS 2023**

**Date de convocation :**

02/03/2023

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 27

L'an deux mille vingt-trois et le neuf mars à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Françoise CRISTOFOL, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Clara ROSE, Yasmine SEBAHOUI, Frédéric CRAVO, Bernard COURCELLE, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Jérôme PARRILLA (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Thierry COMES (pouvoir à Evelyne FUENTES), Armande IGLESIAS (pouvoir à Claude AYMERICH), Mélissa OBBIH (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Danielle POUDADE (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Absents : Marielle ALONSO, Nicole HERISSON.

M. Yasmine SEBAHOUI a été désignée comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023/12 : SUBVENTION 2023 AU CCAS D'ILLE SUR TET.**

Le Maire explique qu'il est nécessaire de valider la subvention 2023 au CCAS de la commune.

Il propose d'attribuer une subvention de 120 000 €. Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

- **VALIDE** la subvention pour l'exercice 2023 au CCAS d'Ille Sur Tet, comme détaillé ci-dessus.
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 9 mars 2023

Le Maire

William BURGHOFFER

